

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 25 mars 2019

Délibération n° 2019 – 25/03/2019 – 21

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention
ou engageant l'Université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 21 voix pour, 1 abstention :

les contrats et conventions emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne suivants :

Pôle Recherche

Convention n° 2019-0199.

PAJI

Conventions n° 8723 - 8728.

SEFCA

Conventions n° 8688 – 8726 – 8731 - 8733.

Dijon, le 26 mars 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Tableaux de conventions Pôle Recherche, PAJI, SEFCA.

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Pour approbation du CA

Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

Conseil d'Administration du 25/3/2019

Pôle ou service instructeur: **PAJI**

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
8723	Direction Générale des Services	15/03/2019	APUB Amphithéâtre Gutenberg Esplanade Érasme BP21877 21078 DIJON Cedex	Versement d'une subvention de 5 000 € pour l'appel à projet 2019 de la Direction Générale des Services.	5 000,00 €
8728	Direction Générale des Services	12/03/2019	APUB Amphithéâtre Gutenberg Esplanade Érasme BP21877 21078 DIJON Cedex	Versement d'une dotation financière de 10 000 € pour la mise en œuvre du programme d'action de l'association en faveur des personnels de l'uB. Année 2019.	10 000,00 €

Pour approbation du CA

Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

CA **25/03/2019**
Service : **Pôle RECHERCHE**

N°	Composantes	Date de réception	Partenaires	Objet	Montant HT ou net de taxes	Obs
2019-0199	CIMEOS	11/03/2019	Université de Lille	Convention de reversement Organisation du colloque : "Sens et Senteurs : une question d'expression et de communication"	1 000 € nets de taxes	

Pour approbation du CA

Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

Conseil d'Administration du 25/3/2019

Pôle ou service instructeur: **SEFCA**

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Partenaires	Objet	Montant de l'engagement financier de l'uB
8688	SEFCA	CFPB Siège social : 18 rue Lafayette 75 009 PARIS Siège administratif : 5 esplanade Charles de Gaulle 92739 NANTERRE Cedex	Coopérer dans le domaine de la formation diplômante au profit du secteur bancaire avec la mise en place d'un dispositif de formation par alternance visant à la délivrance : - du Master Professionnel Banque Patrimoine Assurance-Parcours Conseiller Patrimonial Agence - du Certificat professionnel de Conseiller Patrimonial Agence (CDPC CPA)	5 154,00 € TTC
8726	SEFCA	Centre de Formation de la Profession Bancaire siège social : 18, rue La Fayette – 75009 Paris et son siège administratif 5, esplanade Charles de Gaulle - 92739 Nanterre cedex	Coopérer dans le domaine de la formation professionnelle diplômante en alternance au profit du secteur bancaire, par la mise en place d'un dispositif de formation par la voie de la professionnalisation et/ou de l'apprentissage, visant à la délivrance du diplôme national suivant : Licence Professionnelle Assurance, Banque, Finance, Parcours Chargé de Clientèle Bancassurances – Marché des Particuliers	31 060,00 € TTC
8731	SEFCA	SAS IBEL 28 avenue des Falonnières 94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE	Définir les modalités de collaboration entre SAS IBEL et le SEFCA pour la mise en œuvre d'un module d'enseignement de 2 jours sur le thème de la négociation en RH, dans le cadre du master 2 "GRH"	1 600,00 € HT
8733	SEFCA	NICOTRA Danceterapist BTD Schröderst 4 10115 BERLIN GERMANY	Définir les modalités de collaboration entre le SEFCA et NICOTRA Danceterapist pour la mise en œuvre d'un module d'enseignement de 3 jours sur le thème de TANGO pour personnes âgées dépendantes dans le cadre d'une action courte pour 3 sessions de formation.	900,00 € TTC